

## Demande de réservation

Association/Nom: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

No. de compte : \_\_\_\_\_ Banque : \_\_\_\_\_

Le responsable sus-nommé prend la respectueuse liberté de solliciter auprès du collège échevinal la réservation

- Du Härenhaus à Bettendorf
- Du centre sportif et culturel à Bettendorf     moitié     avec cuisine     recouvrement du sol  
(Capacité max. 500 personnes)
- De la buvette du centre sportif et culturel Bettendorf     avec cuisine  
(Capacité max. 100 personnes)
- Du centre polyvalent à Gilsdorf     avec cuisine     recouvrement du sol  
(Capacité max. 500 personnes)
- De la salle de rencontres à Moestroff  
(Capacité max. 50 personnes)
- Concession de la commune pour vente de boissons alcooliques

et déclare respecter scrupuleusement les prescriptions du règlement communal du 28.11.2012 et les prescriptions du service national de la sécurité dans la fonction publique sur la capacité d'accueil des personnes concernant l'utilisation des centres sportif et culturel et des salles à Bettendorf, Gilsdorf et Moestroff.

Réservation à partir du \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures

au \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures

*(Les heures de réservation comprennent le temps nécessaire au recouvrement du sol, décoration, nettoyage etc. des installations en question.)*

En vue d'une

Manifestation/Motif : \_\_\_\_\_

Dans l'espoir d'une réponse favorable à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

Signature

Réservé au collège échevinal

Note : \_\_\_\_\_

Réservation accordée du \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures jusqu'au \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures

Bettendorf, le \_\_\_\_\_

Le Bourgmestre

Pascale Hansen

**Sur présentation de la preuve de paiement de la caution et des droits d'utilisation, la remise de la clé ainsi que le contrôle de la salle s'effectueront le vendredi entre 13 heures et 15 heures par le service technique.**

Virement avec communication : « Nom de la salle et date de la réservation accordée »

CCPL-IBAN LU31 1111 0237 3870 0000

BCEE-IBAN LU74 0019 3001 0556 1000

BGLL-IBAN LU63 0030 1917 1072 0000

CCRA-IBAN LU56 0090 0001 0100 0438

CELL-IBAN LU90 0141 3491 0850 0000

BILL-IBAN LU91 0025 1270 2599 6400

**Droits d'utilisation de la salle à Moestroff :**

100 €

250 € caution

**Droits d'utilisation du centre polyvalent à Gilsdorf :**

400 €

500 € (avec cuisine)

250 € caution

**Droits d'utilisation de la buvette du centre sportif à Bettendorf :**

150 €

250 € (avec cuisine)

250 € caution

**Droits d'utilisation du centre sportif à Bettendorf :**

400 €

500 € (avec cuisine)

250 € caution

**Droits d'utilisation du « Härenhaus » à Bettendorf :**

50 €

150 € caution

**Droits d'utilisation du chalet – aire récréative à Bettendorf :**

*Réservation sur formulaire séparé*

100 €

150 € caution

Conformément aux dispositions de l'article 22 du règlement du 28 novembre 2012 fixant les conditions d'utilisation des locaux et salles de la commune de Bettendorf, tout utilisateur est tenu de remettre les locaux alloués dans leur pristin état de propreté. En cas de non observation de cette clause, l'administration communale fera nettoyer les locaux aux frais de l'utilisateur en fonction des heures de travail investies et du règlement-taxe relatif à l'utilisation par de tierces personnes de l'équipement technique communal et de la main d'œuvre communale du 21 octobre 2015.

Suite à la mise en vigueur du règlement sur la protection des données (RGPD), nous tenons à vous informer que vos données personnelles (adresse, n° tél., E-Mail, etc.) sont enregistrées dans nos fichiers.

Ces données nous servent exclusivement aux besoins internes de nos services et ne sont pas mises à la disposition de tierces parties non-autorisées.